

VŒUX 2017 ANVIN

Mesdames, Messieurs

En vos grades et qualités, bienvenue à Anvin.

Au travers des images et des illustrations sonores, préparées par Dominique Nivel, première adjointe, vous avez voyagé au gré des douze derniers mois et des manifestations qui agrémentent chaque saison dans notre commune d'Anvin. Pour beaucoup, vous y participez. Certains, peut-être, ont découvert ce qu'il était possible de vivre comme moments de fêtes à Anvin. Et encore, tout ne vous a pas été montré. Si vous voulez en savoir davantage et voir plus d'images, rendez-vous sur le site internet de la commune. Grâce à Alain Seilliez, vous avez des albums retraçant les temps forts que nous vivons. Si vous n'avez jamais jeté un œil sur le site, ce qui est dommage, faites-le. Déjà plus de 43000 visites en 8 ans et demi d'existence. Vous retrouverez certaines de ces illustrations sur le calendrier 2017 de la commune.

La fin de la projection avec la voix de Julien Clerc nous invitait à faire mémoire, avec émotion, des événements de 2016 qui ont apporté la tristesse et la peur dans notre pays et aux quatre coins du monde. Permettez-moi, à mon tour, de vous inviter à faire mémoire de celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année qui vient de se terminer. Et je souhaite que nous prenions le temps d'honorer la mémoire de M Jean Michel THELLIER qui est décédé début décembre dernier. Il avait été élu au conseil municipal et choisi parmi les conseillers pour être adjoint au maire jusqu'en 2014. Evoquer la mémoire de Jean Michel ne nous empêche pas de nous rappeler celles et ceux qui nous ont quitté, dont beaucoup été présents lors des manifestations, telle que la cérémonie des vœux de ce matin.

Merci à chacune et à chacun de votre présence. Je me dois de saluer particulièrement celles et ceux qui sont assis au premier rang et qui nous font l'honneur de leur présence. Je sais qu'ils ne sont pas là que pour le maire, mais bien pour l'ensemble de la population présente ce matin et je les en remercie. Plusieurs prendront la parole après mon intervention.

Avant de feuilleter avec vous quelques pages du livre 2017 que nous allons écrire ensemble, je voudrais faire un retour en arrière sur 2016 pour évoquer deux points qui me tiennent à cœur :

*la maison de santé. C'est un sujet qui revient régulièrement dans la presse. (que je remercie pour leur présence ce matin, même si je ne suis pas toujours d'accord avec leurs papiers. Mais sachez qu'à chaque fois, je m'autorise à leur exprimer mon désaccord). Cette réalisation communautaire est une chance pour notre territoire rural. Les professionnels de santé qui y travaillent répondent aux demandes de la population de notre territoire. Tout n'est peut-être pas parfait, mais cette maison a le mérite d'exister. Elus et professionnels de santé travaillent ensemble pour que continuent à se développer les soins pour tous en milieu rural

*la carte communale. Aux vœux 2016, je l'avais évoqué. Elle est maintenant une réalité, applicable pour l'urbanisme sur notre commune. Elle définit les zones constructibles et celles dédiées à l'agriculture et aux zones naturelles. Là encore, ce n'est pas le maire qui a décidé, seul, des terrains constructibles ou non. Cette étude a été menée en concertation avec les organismes et chambres d'agriculture habilités, puis validée par la Préfecture. C'est un

document à connaître, il est consultable en mairie. Aucune dérogation ne peut être accordée, même en allant chercher un appui, puisse-t-il être bien placé...

2017 s'ouvre devant nous. Ce sera une année de changement. Le mot fait parfois peur car il comporte des incertitudes, des interrogations. Je vous propose ce matin, de feuilleter 2017 en regardant à chaque fois comment le changement peut avoir un aspect positif, comment il peut apporter une amélioration à notre vie quotidienne...

***quatre dimanches de scrutins :** pour les présidentielles, puis pour les législatives. Quatre occasions de s'exprimer en utilisant le droit de vote qui est un cadeau pour chaque majeur que nous sommes. Encore faut-il être inscrit sur la liste électorale et se déplacer en mairie le jour de vote pour exprimer son avis. Non pas pour voter contre quelqu'un mais voter pour un projet de société.

***TernoisCom :** un nouveau nom pour une nouvelle intercommunalité. Un regroupement de 104 communes, présidée par M Bridoux et un bureau de 15 vice présidents. Cette entité rurale, au cœur du Pas de Calais, doit être en mesure d'être un territoire accueillant, une terre d'avenir pour les investisseurs qui créent de l'emploi. Dans ce Ternois, Anvin est la 8^{ème} commune en terme de population. Je m'autorise à dire qu'en termes d'activités économiques et vie associative, elle est plus en avant dans la liste. Comme délégué unique de la commune, je continuerai à être vigilant sur le rôle et la place que peut et doit tenir Anvin dans ce nouvel ensemble. Même sans y être vice-président.

***Entreprendre à Anvin :** Certains ont fait le pari, et le réussissent. Au printemps, nous réaliserons un plan de la commune avec les coordonnées des entreprises et artisans qui sera distribué dans toutes les habitations et plus largement selon les besoins. Une rencontre avec les forces économiques de la commune sera proposée pour réfléchir à la signalétique, au futur marché de Noël et autres sujets.

***la fibre à Anvin :** Ce n'est pas dans les compétences communales, mais nous oeuvrons au conseil pour faire avancer ce dossier. Patrick Vanneuville, adjoint, fait partie de ceux qui nous rappellent régulièrement l'impérieuse nécessité d'un débit plus important, indispensable à chacun et en particulier aux professionnels, il m'avait fait part de la pétition de cet automne. Avec la Communauté de Communes, auprès de laquelle j'ai relayé notre demande, nous avons été entendus. Le Syndicat mixte Fibre 59/62 l'a annoncé dernièrement : la fibre arrive à Anvin en 2018. Nous continuerons à être vigilants pour que le calendrier soit respecté.

***Mobilité :** Autre calendrier que nous allons surveiller de près : celui des travaux de l'étoile ferroviaire de St Pol. Anvin est directement concerné car les trains traversent la commune, beaucoup s'arrêtent. Cette halte à Anvin est indispensable à de nombreuses personnes, jeunes scolaires et étudiants, travailleurs, retraités sans autre moyen de déplacement. Notre halte ne concerne pas seulement la population anvinoise, ce sont des habitants des communes voisines qui viennent prendre le train ici, même depuis Fruges. Au-delà des engagements pris par l'Etat dans le cadre du plan 2015/2020 Etat Région, nous pouvons rester questionnant quant à la réalisation de ces travaux et au maintien de la ligne vers Etaples et des arrêts dans nos communes. Je vous invite à prendre le train, et aussi à utiliser le bus lorsqu'il remplace les

trains. Il nous faut montrer aux services décideurs de la région et de SNCF mobilités que nous avons besoin de cette liaison. Il n'est pas utile de polémiquer sur les retards dans les travaux depuis 40 ans sur cette ligne. Il nous faut regarder devant et accompagner ce changement.

***Sécurité routière** : la rue d'Hesdin est un axe très passager, la vitesse y est excessive. Nous n'allons pas attendre qu'un accident, qu'un drame s'y produise, que ce soit à proximité de l'école ou plus loin vers la résidence des Colombes pour réagir. Le conseil municipal s'est engagé dans une réflexion avec les services compétents du département pour faire évoluer la circulation. Dans ce sens, nous avons acté l'installation de feux tricolores, dits 'intelligents' aux abords de l'école. Un arrêt obligatoire au Stop à installer à l'intersection avec la rue du marais nous obligera également à ralentir et à respecter les limites de vitesse.

***Circulation** : dans la même optique, une réflexion menée par les élus et confrontée avec l'avis d'habitants de la rue du marais, nous incite à poursuivre dans la mise en place d'un sens unique dans cette rue. Les objectifs sont multiples : une circulation piétonne favorisée par la création d'une allée sécurisée, une sortie sur la rue d'Hesdin facilitée car devenant prioritaire, une sécurité plus grande aux abords du café Chez Rachèle auprès duquel des stationnements peu respectueux de la signalisation et de la sécurité rendent les sorties de la rue du marais très hasardeuses. Ce changement, je le sais, ne peut réjouir tout le monde. S'il était utile d'apporter des aménagements supplémentaires dans le temps, nous y réfléchissons ensemble.

***Rénovation et accessibilité** : l'entretien du patrimoine communal nécessite parfois de travaux importants. Dans la salle des fêtes, après le chauffage-les équipements de cuisine-les menuiseries-les peintures... nous allons terminer cette année par les sanitaires et l'accessibilité. De ce fait, pendant plusieurs semaines, l'utilisation de la salle sera limitée pour les travaux d'ampleur qui doivent être effectués : remplacement complet des sanitaires avec installation d'un sanitaire accessible à tous, réaménagement du local vaisselle et du hall d'entrée, travaux extérieurs pour l'accessibilité et le local poubelles.

***Isolation et économies** : Du côté de la mairie-poste-école, les travaux vont reprendre cette année afin de permettre d'atteindre les économies souhaitées en terme de consommation énergétique de ces bâtiments. L'isolation par l'extérieur, des changements de menuiseries sur la Poste et autres travaux d'accessibilité vont être entrepris. Là encore, quelques désagréments, des investissements importants accompagnés de subventions pour des économies de fonctionnement à venir.

***EPF** : L'Etablissement Public Foncier, organisme public, agit au nom de la commune, dans le cadre d'une convention avec l'ex com de com, pour l'acquisition d'un terrain, au centre de la commune. Pourquoi cette acquisition ? Dans nos engagements aux élections municipales de 2014, nous notions notre souhait d'offrir des possibilités de logements pour tous les âges de la vie. L'investissement dans ce terrain va dans ce sens. Un bailleur social, déjà repéré, travaille avec un architecte à la réalisation de ce projet. Ce sera, pour notre commune, un atout supplémentaire qui permettra à nos anciens de rester à Anvin, d'y vivre de manière sereine et de profiter du tissu commercial, artisanal et associatif vivant.

***le personnel communal** : l'année 2016 qui vient de s'achever a été une année riche en travaux de tous styles menés par les services techniques, sous la houlette de Fredy Petit, conseiller, qui y consacre temps et énergie. J'en profite pour lui redire mes remerciements. Il pourra les transmettre à Jean Charles, Pascal, Yannick, Julien, Frédéric et Geoffrey. Il m'arrive

d'entendre des critiques, des remarques sur eux. Tout n'est pas parfait, nous en avons conscience. J'ai été heureux, ces derniers mois, de recevoir des félicitations et des mercis de la part d'habitants pour des travaux enfin réalisés. Du côté féminin, les activités sont nombreuses autour du RPC et des services aux enfants gérés par Christelle, Dolorès, Valérie, Catherine et Nathalie K. Les entretiens des locaux sont également assurés et les demandes à la mairie sont coordonnées par Nathalie Bouchard. Merci à chacune et chacun d'entre eux. Vous êtes indispensables à la vie de la collectivité, vous êtes au service de la population, nous devons continuer ensemble à penser et à prévoir l'avenir qui peut passer par des évolutions professionnelles.

***Bénévoles et élus :** Dans la rétro 2016, nous avons revu un nombre important de manifestations qui se sont déroulées à Anvin. Toutes ces réalisations ne pourraient exister sans l'engagement bénévoles de celles et de ceux, ils sont nombreux dans la salle ce matin, qui acceptent de prendre des responsabilités dans les associations de la commune. Qu'ils en soient remerciés. J'associe également les élus du conseil, tous bénévoles, même si certains reçoivent une indemnité qui couvre partiellement les frais qu'ils engagent, dans mes remerciements. Nous avons, à Anvin, un conseil où il fait bon vivre. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous nous le disons. Nous tentons de faire le maximum, avec les moyens financiers qui sont les nôtres, sans toucher (encore cette année) aux taux d'imposition. Je profite de l'occasion pour rappeler à chacun que les conseils municipaux sont ouverts à la population. N'hésitez pas à venir passer une soirée avec nous.

Avant de conclure mes propos, avant de donner la parole à nos invités, avant d'accueillir les nouveaux nés de 2016, je souhaite ajouter quelques mots pour mettre à l'honneur celles qui me soutiennent dans mes engagements. Merci à elles et à l'ensemble des familles et des conjoints des élus qui permettent que notre commune soit vivante, qu'elle vive et qu'elle vive encore mieux et plus demain.

Au cours de l'année 2016, quatre naissances dans la commune. J'invite les parents présents à s'avancer. J'ai le plaisir, comme maire, d'offrir un bon cadeau et une peluche ADMR à chacun de ces nouveaux nés. Félicitations aux parents et bienvenue aux enfants. D'ici deux ou trois ans, vous viendrez compléter les effectifs du RPC.

En guise de conclusion, je vous offre cette phrase de Winston Churchill, entendue récemment : « **On vit de ce que l'on obtient. On construit sa vie sur ce que l'on donne.** »

Merci de votre attention